



JUSTICE

Partager (Facebook icon) [Print icon] [Share icon] [Email icon]

Charleroi: trois mois de prison avec sursis pour l'ex-échevin Cariat

BELGA

Mis en ligne le 09/10/2009



Le tribunal correctionnel de Charleroi a condamné vendredi à trois mois de prison l'ex-échevin de Charleroi Lucien Cariat, poursuivi pour le non-paiement de cotisations sociales, tout comme l'ICDI dont il a été le président et le directeur général.

Ces infractions avaient eu lieu de 1998 à 2006 à l'ICDI (Intercommunale de Collecte et de Destruction des Immondices), mais le tribunal a rejeté l'argument de la prescription avancé par la défense. De même, il a écarté le fait que l'inspection sociale n'avait rien constaté d'anormal.

Pour le tribunal, les chèques-repas qui faisaient notamment l'objet du litige constituaient bien une rémunération qui aurait dû donner lieu à des cotisations sociales. Des infractions ont aussi été commises, relève le jugement, à propos de plusieurs voitures de fonction, partiellement utilisées à des fins privées; c'est également le cas de sa propre assurance-groupe, qui n'avait pas été déclarée.

Le tribunal invoque de la part de l'ancien échevin "un manque de rigueur conscient et persistant", alors qu'il devait assurer la gestion de l'ICDI, en étant à la fois le président du conseil et le directeur général. Le tribunal parle à son propos de "légèreté coupable" et de la nécessité d'un "rappel général à la norme".

Egalement poursuivie en tant que personne morale, l'ICDI est condamnée à rembourser les cotisations sociales impayées, mais le tribunal lui accorde un sursis pour ce qui concerne la triple cotisation qui doit aussi la sanctionner. Lucien Cariat est condamné à trois mois de prison avec sursis de trois ans.

Click Box  **Des promos sur Connections.be** Découvrez tous les promos sur connections.be et chaque année. A vie.  2/4 
www.citibank.be

9 RÉACTION(S)  RSS des commentaires

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

Ajouter mon commentaire

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

 [Créer un compte Ma Libre](#)

[Créer un compte](#) ou [Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Charleroi: trois mois de prison avec sursis pour l'ex-échevin Cariat".

Plus récents d'abord

1 à 9 sur 9 Réactions

1

V.D.V. - Grivegnée
09.10.09 | 12h20

1 vote favorable

[Vous avez voté pour ce commentaire](#)

"Il n'y a pas de place pour les parvenus au PS" Président du PS, il y a quelques années.

Si on supprimait les parvenus du PS, il n'y aurait plus de parti socialiste...

Tenir ses congrès dans une cabine téléphonique n'a rien d'une perspective enviable.

Il reste heureusement les clans, les baronnies locales, les cumulards... et les amis des amis à tous les étages.

[Signaler un abus](#)

sanglierdesardennes - Belgique
09.10.09 | 12h20

[Voter pour ce commentaire](#)

Voler l'état, car non paiement de dus, c'est du vol! Et il s'agit plus que probablement de récidive!

Et 3 mois de prison ... avec sursis!

Et s'il s'était appelé Mohammed, combien de prison ferme?

Donc deux poids deux mesures.

Justice à la belge!

[Signaler un abus](#)

Eddie Felson - Etats-Unis
09.10.09 | 12h11

[Voter pour ce commentaire](#)

Si tous les détournements des échevins passaient au tribunal ce serait l'asphyxie des palais de justice.

[Signaler un abus](#)

joys - Ixelles
09.10.09 | 11h38

[Voter pour ce commentaire](#)

Tous ces bruits pour seulement 3 mois de prison avec sursis ?

[Signaler un abus](#)

melf - Belgique
09.10.09 | 11h36

2 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

En fait c'est même deux fois par jour que le P& donne le premier rôle à des personnes différentes. (Le premier était De Clercq).

Quel sens de la camaraderie!

[Signaler un abus](#)

[Signaler un abus](#)

frapi2 - Arlon
09.10.09 | 11h34

6 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

pfff. pourquoi je suis pas socialiste? ca a l'air tellement rentable.

[Signaler un abus](#)

testicool - Belgique
09.10.09 | 11h29

5 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

On devrait l'extrader à Guantanamo.

[Signaler un abus](#)

carpass - Belgique
09.10.09 | 11h28

7 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Il a déjà été inculpé en 2006, en 2007....
et le revoilà en 2009, pour d'autres (mé)faits de la même période...

Elio, tu as encore du boulot... Mais y travailles-tu vraiment?

[Signaler un abus](#)

alain roland - Waterloo
09.10.09 | 11h25

9 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Son assurance-groupe, elle vaut combien? Est-elle annulée? Voilà les vrais questions.

[Signaler un abus](#)